NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201722 - Zones humides du Bas Chablais

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201722

1.3 Appellation du site

Zones humides du Bas Chablais

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

04/05/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/11/2013
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 22/08/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033079894&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,435°

Latitude : 46,33556°

2.2 Superficie totale

282 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
74	Haute-Savoie	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
74005	ALLINGES
74043	BONS-EN-CHABLAIS
74106	DRAILLANT
74158	MACHILLY
74163	MARGENCEL
74206	ORCIER
74210	PERRIGNIER

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3160 *Lacs et mares dystrophes naturels*		0,03 *(0,01 %)*		M	B	C	C	C
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		8,46 *(3 %)*		M	B	C	A	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		0,11 *(0,04 %)*		M	D			
6520 *Prairies de fauche de montagne*		1 *(0,35 %)*		M	D			
7110 *Tourbières hautes actives*	X	1,97 *(0,7 %)*		M	B	C	B	B
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		0,69 *(0,24 %)*		M	B	C	B	B
7150 *Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion*		0,1 *(0,04 %)*		M	D			
7210 *Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae*	X	16,36 *(5,8 %)*		M	A	C	B	B
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	0,39 *(0,14 %)*		M	A	C	B	B
7230 *Tourbières basses alcalines*		12,97 *(4,6 %)*		M	B	C	C	B
91D0 *Tourbières boisées*	X	3,67 *(1,3 %)*		M	A	C	A	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .

- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p			i	P	M	C	C	C	C
A	1193	*Bombina variegata*	p			i	P	M	C	B	C	B
P	1902	*Cypripedium calceolus*	p			i	P	M	C	B	C	C
P	1903	*Liparis loeselii*	p			i	P	M	C	B	C	B
P	4096	*Gladiolus palustris*	p			i	P	M	B	B	B	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Lanius collurio*			i	P			X		X	
P		*Anacamptis palustris*			i	P			X			

P		*Calamagrostis canescens*			i	P						X
P		*Carex appropinquata*			i	P						X
P		*Carex dioica*			i	P						X
P		*Carex elongata*			i	P						X
P		*Carex lasiocarpa*			i	P						X
P		*Carex limosa*			i	P						X
P		*Carex pseudocyperus*			i	P						X
P		*Dactylorhiza ochroleuca*			i	P						X
P		*Dactylorhiza traunsteineri*			i	P			X			
P		*Drosera longifolia*			i	P						X
P		*Drosera rotundifolia*			i	P						X
P		*Dryopteris cristata*			i	P			X			
P		*Eriophorum gracile*			i	P						X
P		*Gratiola officinalis*			i	P						X
P		*Gymnadenia odoratissima*			i	P			X			
P		*Hydrocotyle vulgaris*			i	P						X
P		*Inula helvetica*			i	P						X
P		*Laserpitium prutenicum*			i	P						X
P		*Ophioglossum vulgatum*			i	P						X
P		*Peucedanum palustre*			i	P						X
P		*Ranunculus lingua*			i	P						X
P		*Rhynchospora alba*			i	P						X
P		*Schoenus ferrugineus*			i	P						X

P		*Scrophularia auriculata*			i	P						X
P		*Senecio paludosus*			i	P						X
P		*Spiranthes aestivalis*			i	P	X		X		X	
P		*Thelypteris palustris*			i	P						X
P		*Utricularia minor*			i	P						X
P		*Thalictrum simplex subsp. galioides*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	60 %
N16 : Forêts caducifoliées	40 %

Autres caractéristiques du site

Le site des zones humides du Bas Chablais est une succession de terrasses post-glaciaires (dépôts würmiens). Les dépressions sont liées aux retards de fonte des résidus de glaciers et à la molesse des reliefs. C'est un ensemble de zones humides (marais, tourbières) et d'annexes (bois tourbeux, suintements, ruisseaux).

Vulnérabilité
: Les zones humides étudiées hébergent un grand nombre d'habitats d'intérêt communautaire, souvent dégradés ou en cours de dégradation, car ces milieux autrefois entretenus par les pratiques agricoles sont aujourd'hui abandonnés. Ils sont pour beaucoup menacés par la progression des petits ligneux (saules et bourdaine), annonciateurs d'une évolution vers le boisement, ou fortement colonisés par des plantes herbacées envahissantes qui conduisent à des formations monospécifiques, banalisantes pour la flore. Ils présentent également une forte richesse en espèces patrimoniales dont certaines d'intérêt européen, menacées à terme par cette dégradation et cette fermeture.

L'alimentation en eau, en qualité et en quantité, reste primordiale.

4.2 Qualité et importance

La zone proposée concerne des secteurs protégés par arrêté de protection de biotope (Marais et zones humides de Perrignier, les Grands Marais d'Allinges et Margence, Marais de Bossenot, Marais à la Dame et de Grange Vigny, Grand marais d'Orcier, Marais de Fully, Marais de la Prau) et trois zones humides complémentaires.

Le site des zones humides du Bas-Chablais en Haute-Savoie a une responsabilité forte car il héberge au moins huit habitats et trois espèces d'intérêt communautaire, ainsi que certaines espèces végétales présentes uniquement sur ces sites pour la France, comme l'Orchis jaune blanchâtre (Dactylorhiza ochroleuca), ou qui sont rares au niveau départemental tel que : Dryopteride à crête (Dryopteris cristata), Ecuelle d'eau (Hydrocotyle vulgaris) et Spiranthe d'été (Spiranthes aestivalis).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
H	D01.02	Routes, autoroutes		B
H	E03.01	Dépôts de déchets ménagers / liés aux installations récréatives		I
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		I

H	J02.01.03	Comblement des fossés, digues, mares, étangs, marais ou trous		I
H	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I
M	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I
M	K02.01	Modification de la composition spécifique (succession)		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	83 %
Domaine communal	17 %

4.5 Documentation

Document d'objectifs Natura 2000 Site FR8201722 « Zones humides du Bas-Chablais », Tomes 1 et 2. Asters, Symasol. 2008

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	80 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Marais et zones humides de Perrignier	*	29%
38	Marais de Praux	*	1%
38	MARAIS DE LA DAME ET DE GRANGE VIGNY	*	8%
38	Marais de Fully	*	7%
38	Marais de Bossenot	*	12%

38	LES GRANDS MARAIS D'ALLINGES ET MARGENCE	*	16%
38	Grand marais d'Orcier	*	7%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat mixte des affluents du sud-ouest lémanique

Adresse : 110 chemin des Mouilles ZAI La Tuilerie 74550 PERRIGNIER

Courriel : a-sahuc@thononagglo.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201722
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523719/2008-document-d-objectifs-natura-2000-zones-humides-du-bas-chablais-fr8201722

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site FR8201722 " Zones humides du Bas-Chablais " a été approuvé le 27 novembre 2008.

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION (définis dans le document d'objectifs) :

A. Objectifs à long terme

- Garantir le rétablissement de pratiques humaines adaptées au maintien en bon état de conservation des habitats et espèces
- Mettre en place un suivi de l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire
- Faire connaître et sensibiliser à la préservation des zones humides.

B. Objectifs opérationnels

- maîtrise foncière

- mise en place d'une gestion conservatoire
- restauration hydraulique
- gestion des zones périphériques
- veille environnementale / application de la réglementation
- animation du Docob
- étude hydraulique
- étude écrevisses
- développement d'outils de sensibilisation des habitants
- suivis :
. Des opérations de gestion
. Liparis de Loesel
. Orchis jaune-blanchâtre
. Dryopteride à crêtes
. Cratoneurion
. Tourbière des Moises.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS :

En cours : Contrat de rivières du sud-ouest lémanique (depuis 2006).